



RÉFÉRENTIEL PAYSAGER

DU BAS-RHIN

Altorf
Avolsheim
Barenbach
Blancherupt
Bourg-Bruche
Breuschwickersheim
La Broque
Bruche Kolbsheim
Colroy-la-Roche
Dachstein
Dinsheim
Dorlisheim
Duppigheim
Duttenheim
Entzheim
Ergersheim
Ernolsheim

Fouday

Gresswiller

Hangenbieten

Heiligenberg

Holtzheim

Lutzelhouse

Molsheim

Mulbach sur Bruche

Mutzig

Niederhaslach

Oberhaslach

Plaine

Rannart

Rothau

Russ

Saales

Saint-Blaise-la-Roche

Saulxures

Schirmeck

Soultz-les-bains

Still

Urmatt

Wildersbach

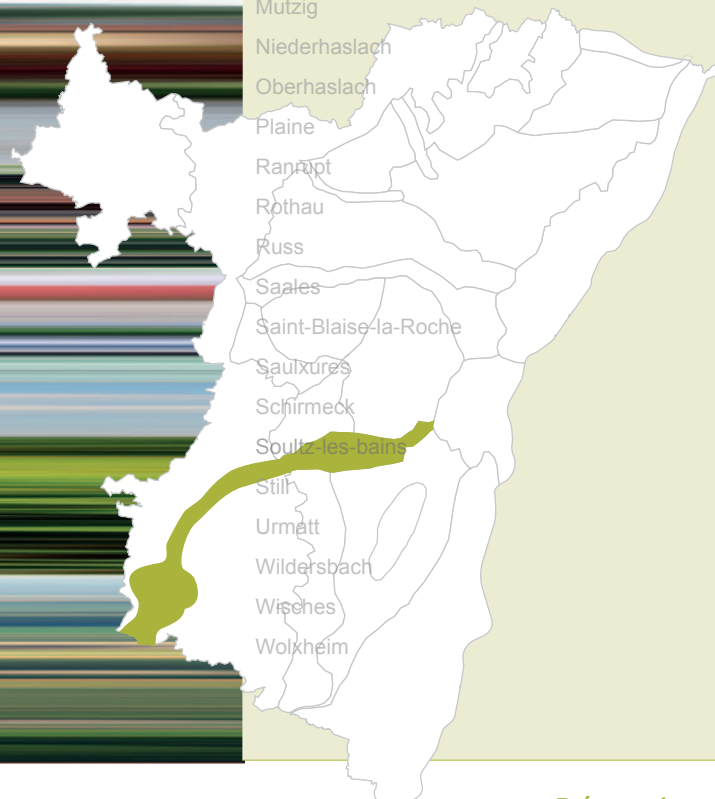
Wisches

Wolkheim

Secteur

VALLÉE DE LA BRUCHE

Synthèse



Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage de son PLU, le promoteur qui construit les lotissements, tous sont responsables de la qualité du cadre de vie.

Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une démarche souhaitée par le Conseil Général du Bas-Rhin. Il a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives.

Cette étude se place dans la suite des concertations thématiques de la démarche "Hommes et territoires" engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin en 2004.

Le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire en apportant des éléments au débat. Il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter le projet.

La vision d'ensemble du paysage qu'offre le référentiel sur les entités de paysage du Bas-Rhin servira notamment à :

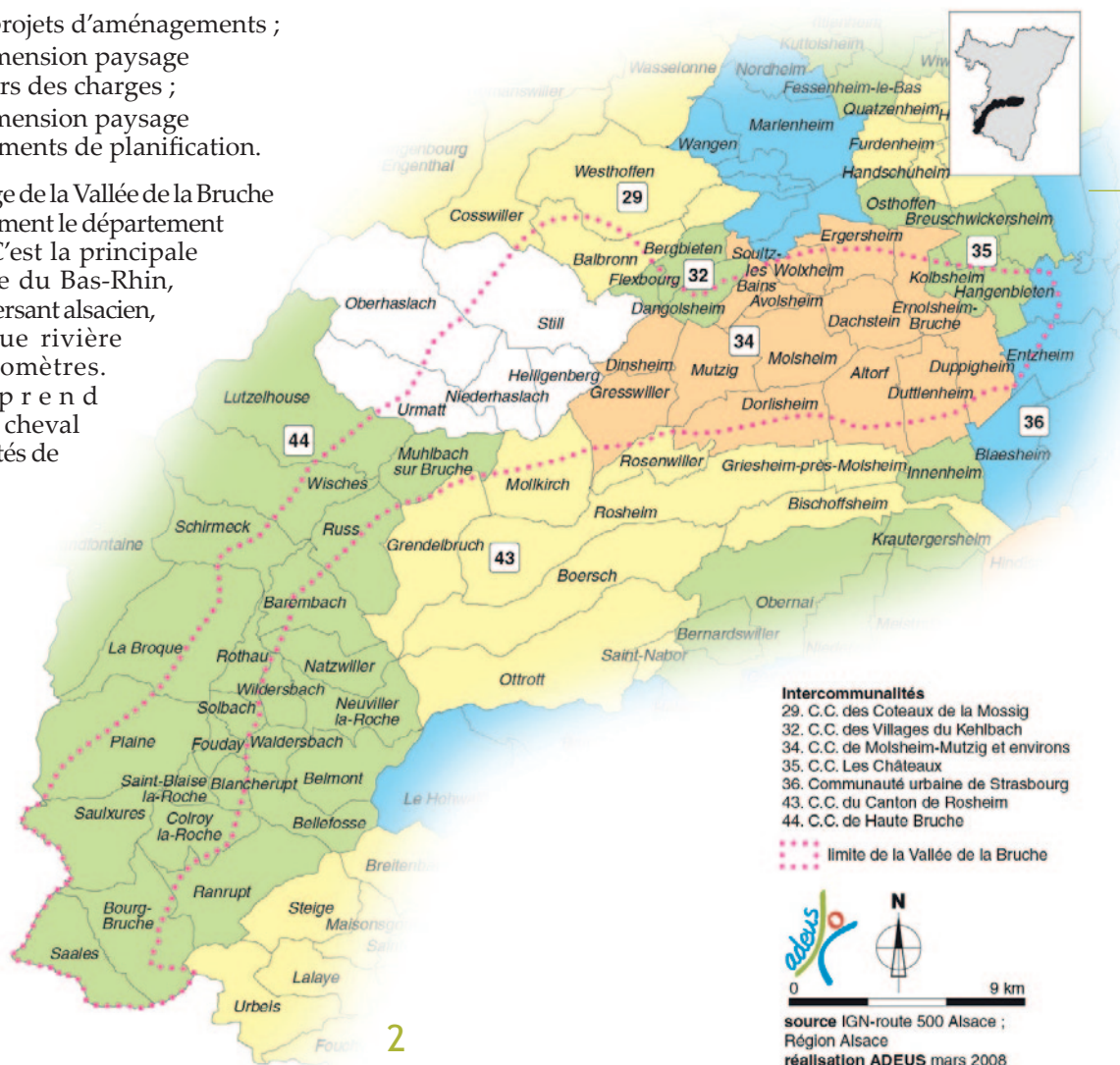
- encadrer les projets d'aménagements ;
- intégrer la dimension paysage dans les cahiers des charges ;
- intégrer la dimension paysage dans les documents de planification.

L'entité de paysage de la Vallée de la Bruche traverse pratiquement le département d'est en ouest. C'est la principale vallée vosgienne du Bas-Rhin, l'une des six du versant alsacien, et la plus longue rivière avec ses 75 kilomètres. Elle comprend 41 communes à cheval sur 5 communautés de communes.

Les entités paysagères du Bas-Rhin



La Vallée de la Bruche



LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Les principaux traits de caractère du paysage de la Vallée de la Bruche constituent l'identité du territoire, la mémoire des lieux, qu'il convient de connaître afin d'en préserver et d'en valoriser les spécificités.

Un territoire diversifié entre Vosges et plaine

Le paysage de la Bruche offre un contraste saisissant entre la vallée vosgienne encadrée de sommets hauts de 1000 m et la plaine d'Alsace où débouche la rivière au niveau de Molsheim. Deux ensembles se distinguent :

- d'une part le Val de Bruche, qui s'étend sur environ 37 km, dessinant une vallée plus ou moins ensermée par le relief vosgien. Son paysage dominé par les montagnes boisées des Vosges offre une diversité de points de vues qui en font l'attrait majeur ;
- d'autre part le ried de la Bruche, formant une plaine cernée de part et d'autre par les terrasses du Kochersberg et du Gloeckelsberg, où deux ensembles naturels se distinguent, l'un autour de la Bruche et son canal au nord, l'autre autour du Bras d'Altorf au sud.



Relief boisé du Val de Bruche



Plaine du ried de la Bruche

Concomitamment, au niveau de l'organisation du développement urbain, ce sont trois ensembles qui se distinguent d'est en ouest : la basse vallée en plaine, entre la périphérie strasbourgeoise et Molsheim, la moyenne vallée, de Molsheim à Schirmeck-La-Broque, et la haute vallée, de Rothau au col de Saales. L'articulation entre ces trois ensembles se fait à Schirmeck et à Molsheim, les deux bourgs hors agglomération strasbourgeoise les plus importants de la vallée. Schirmeck marque la limite de la vallée industrialisée, dont l'articulation avec la haute vallée, plus pastorale, se matérialise par le tunnel dominé par le château de Schirmeck. Molsheim se dresse à l'embouchure de la basse vallée, sur les coteaux du Piémont viticole qui marquent la transition entre la plaine d'Alsace et la Vallée de la Bruche en montagne.

Une vallée où l'eau est peu perceptible

La Bruche, avec son paysage encaissé par le relief, constitue en quelque sorte l'épine dorsale du territoire à la base de son organisation. Elle est cependant à peine visible. Son régime torrentiel a écarté l'urbanisation de ses abords, les bourgs ayant préféré s'implanter en recul, adossés au flanc des montagnes ou des terrasses du Kochersberg et du Gloeckelsberg dans la basse vallée. La Bruche, cloisonnée entre la D392 et la D1420 dans la moyenne vallée, croisée par la D1420 et la voie de chemin de fer dans la haute vallée, n'est jamais ou presque un élément d'animation du paysage. Absente du développement touristique, la Bruche n'est pas - ou peu - associée aux loisirs ou à la valorisation du cadre de vie.



La Bruche, un paysage cloisonné peu perceptible



Patrimoine industriel lié à l'eau aujourd'hui délaissé

De plus, l'industrie textile qui s'est appuyée sur la rivière pour son exploitation n'existe plus. Non seulement tout un pan de paysage en lien avec l'eau a disparu, mais les bâtiments industriels à l'abandon contribuent à développer également une image peu attractive de la Bruche.

Dans la basse vallée, au débouché des Vosges, entre Molsheim et Strasbourg, la perception de l'eau est différente : si le Bras d'Altorf et les prairies humides ne sont guère plus valorisés, l'association de la Bruche au canal forme en revanche un ensemble construit/naturel de qualité et aujourd'hui très fréquenté.

LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Une organisation linéaire

La Vallée de la Bruche, dans sa partie amont jusqu'à Molsheim, est caractérisée par une urbanisation linéaire contrainte par un couloir à fond plat et étroit, enserré par le relief des Vosges et inondable par la Bruche.

Plusieurs lignes de paysage se superposent dans ce Val de Bruche.

Dans la haute vallée, route, rivière et chemin de fer s'entrecroisent. La ligne du chemin de fer, en remblai, domine le paysage par ses ouvrages en grès de belle facture magnifiant son parcours ; elle témoigne du relief accidenté du territoire.

Dans la moyenne vallée, apparaissent quatre types de paysages :

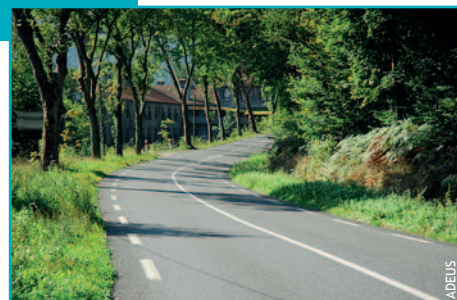
- La RD392, qui relie la plupart des bourgs, offre une proximité avec le territoire par la traversée des villages, son parcours adapté à la topographie des lieux, son profil planté et ses multiples articulations.
- La RD1420 qui, au contraire, par son caractère de voie de transit, file, rythmée par ses ronds-points, et offre une autre échelle de territoire à découvrir.
- La Bruche isolée entre les deux voies routières, à l'écart de l'urbanisation, compose un paysage plus intimiste et naturel, même s'il est associé par endroits à d'anciens bâtiments d'activité.

- La voie ferrée est l'élément de paysage le plus en contact avec la Bruche du fait que sa mise en oeuvre servait au développement des activités industrielles implantées sur la rivière. Aujourd'hui d'autres types de zones d'activités se sont implantés à proximité du chemin de fer sans pour autant en tirer partie. Les gares sont des lieux potentiels d'animation, situés toutefois souvent à l'écart du centre des bourgs.

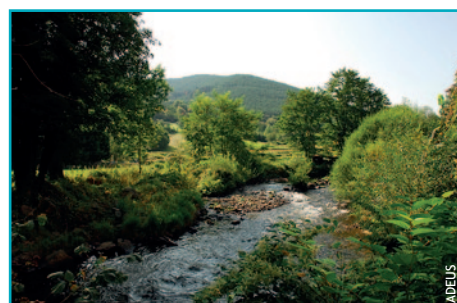
Sur l'axe principal du cours de la Bruche se greffent de nombreux affluents. Les points d'articulation entre la Bruche et ceux-ci constituent des lieux stratégiques pour la lisibilité des vallées qui y sont associées.



La RD1420, une voie de transit



La RD392 offre une proximité au territoire



La Bruche compose un paysage plus intimiste



La voie ferrée dessert les zones d'activités



Tendance à la conurbation en moyenne vallée

Un étalement généralisé de l'urbanisation

La vallée, de l'agglomération strasbourgeoise à Rothau, se caractérise par un étalement de l'urbanisation. L'occupation du bâti s'étire le long des routes, créant des cordons linéaires qui s'étalent dans la vallée mais aussi sur les flancs de montagne. La progression de ce mode de croissance se traduit par un mitage de l'espace et une tendance à la conurbation. Deux secteurs en particulier sont menacés par cette conurbation : la basse vallée, plus particulièrement de Strasbourg à Dinsheim, et la moyenne vallée, d'Urmatt à Schirmeck/Rothau.

Dans la basse vallée, on assiste à un phénomène de périurbanisation où se mêlent à la fois l'extension forte de l'habitat et l'implantation de nombreuses zones d'activités dans un secteur bien desservi. Ce développement entraîne un mitage au niveau de l'embouchure de la vallée, noyant les caractéristiques naturelles du territoire et posant ainsi un problème de lecture et d'image autour de Molsheim.



Développement de périurbanisation autour de Molsheim

Un paysage marqué par l'activité industrielle

La Vallée de la Bruche a toujours été très marquée par l'image d'un paysage industriel, d'abord par les nombreuses fabriques de textile de la fin du XIXe siècle qui ont développé un important patrimoine industriel de qualité avec tout un système d'ouvrages installés sur la Bruche (moulins, écluses, déviations de bras d'eau...), des usines, des maisons de maîtres, etc. Une activité importante aujourd'hui disparue, qui laisse à l'abandon un pan d'histoire en lien avec la Bruche.

Aujourd'hui les activités industrielles sont présentes dans toute la partie aval de la Bruche, à partir de Rothau. Elles se traduisent dans le paysage par de vastes secteurs situés globalement à proximité de la voie ferrée. Dans la moyenne vallée, l'activité est caractérisée par de nombreuses scieries témoignant d'un lien direct avec le territoire boisé des Vosges. De même, les carrières de Wisches caractérisent la nature du sol et impriment fortement dans le paysage la présence de cette activité. Dans la basse vallée, l'activité industrielle se traduit de manière plus classique. Présente sous forme de vastes zones, elle développe peu de lien avec le territoire et son implantation génère un mitage de la vallée brouillant la lisibilité du territoire.



Proximité entre activités et voie ferrée



Activité peu en lien avec son territoire

Les collines sous-vosgiennes, un espace de transition entre vosges et plaine

Les collines sous-vosgiennes marquent la transition entre les Vosges et la plaine. Elles correspondent à une mosaïque de compartiments de terrains sédimentaires, ce qui les caractérise en termes de culture (vignes, vergers) et de richesse du milieu naturel.

Elles se situent à l'articulation de deux axes de paysage : l'axe nord-sud du Piémont viticole et de la route du vin et l'axe est-ouest de la Vallée de la Bruche. Les coteaux visibles de la plaine marquent la porte d'entrée vers la vallée.

Cette dernière, qui s'ouvre à partir des collines sous-vosgiennes, a vu l'urbanisation s'engouffrer dans l'embouchure de la Bruche, subissant la pression foncière à proximité de l'agglomération. Le bourg de Molsheim, anciennement adossé au coteau avec la Bruche à ses pieds, a aujourd'hui débordé sur la vallée, s'étalant largement jusqu'à Dorlisheim avec pour nouvelle limite celle de son contournement.

Les collines sous-vosgiennes sont des sites attractifs pour l'implantation humaine (pentes bien exposées, bonne desserte routière et ferroviaire, proximité de l'agglomération, rôle de bourg centre de Molsheim) qui subissent aujourd'hui une forte dégradation au détriment de l'identité du paysage, nuisant à la valorisation des terroirs viticoles, du milieu naturel et du cadre de vie des habitants.



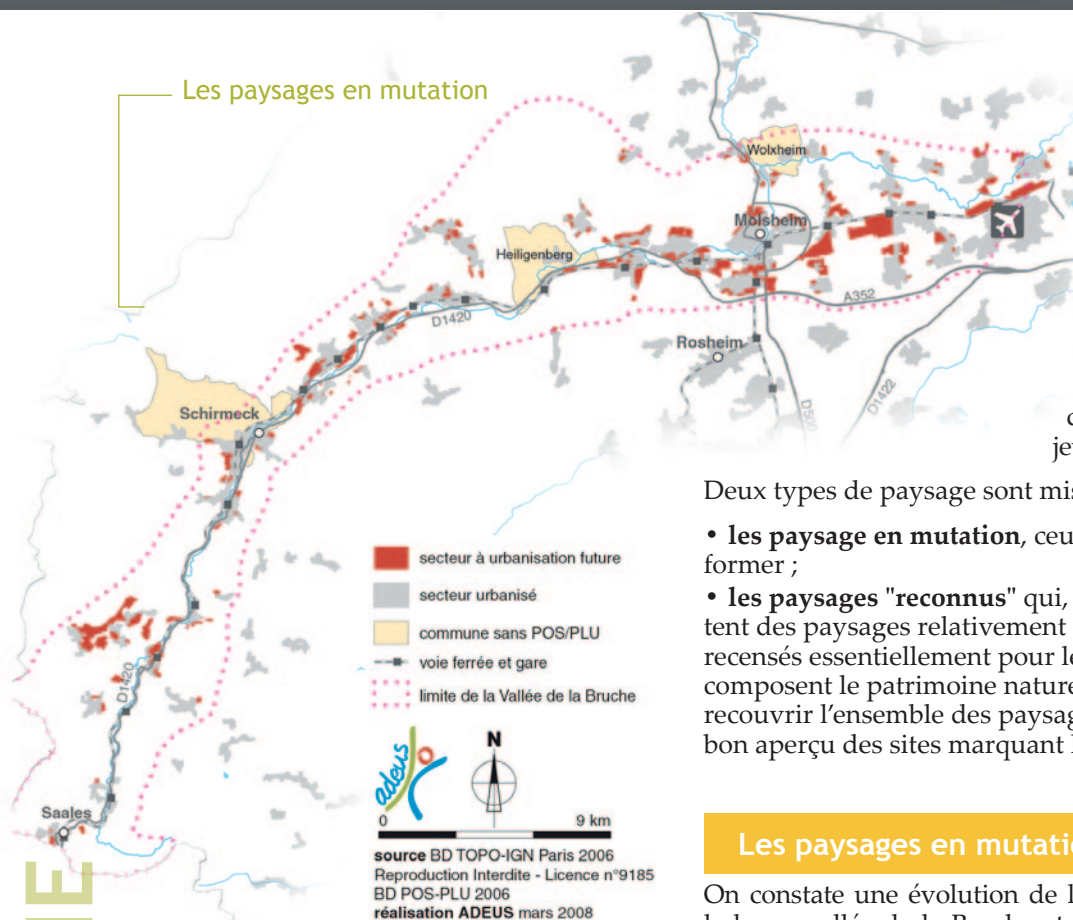
Les collines sous-vosgiennes, un paysage riche



Zone d'activités à l'entrée du Val de Bruche

LA CAPACITÉ D'ÉVOLUTION DU PAYSAGE

Les paysages en mutation



Le paysage est en perpétuelle évolution, et connaître sa dynamique permet d'évaluer l'état des pressions qui s'y exercent. Les signes visibles de transformation du paysage sont répertoriés à travers les POS/PLU et les grands projets intercommunaux afin d'évaluer les risques et les enjeux liés à cette dynamique.

Deux types de paysage sont mis ici en parallèle :

- **les paysages en mutation**, ceux qui sont appelés à se transformer ;
- **les paysages "reconnus"** qui, comme un négatif, représentent des paysages relativement stables. Il s'agit de paysages recensés essentiellement pour leur richesse écologique et qui composent le patrimoine naturel protégé et inventorié. Sans recouvrir l'ensemble des paysages de valeur, ils donnent un bon aperçu des sites marquant l'identité du territoire.

Les paysages en mutation

On constate une évolution de l'urbanisation plus forte dans la basse vallée de la Bruche et au-delà de Molsheim jusqu'à l'agglomération strasbourgeoise et à la bonne desserte tant routière que ferroviaire.

Ce développement linéaire entraînant un risque de conurbation se lit également dans la moyenne vallée entre Lutzelhouse/Mulbach-sur-Bruche et Schirmeck.

Par ailleurs, on remarque que les secteurs d'activités sont dans l'ensemble programmés à proximité de la voie ferrée qui constitue l'axe central de la vallée.

La basse vallée est marquée par l'implantation de nouvelles infrastructures : après le récent contournement de Molsheim, sont programmés le Grand Contournement Ouest (GCO) et la liaison Molsheim-GCO-aéroport.

Dans la haute vallée, un secteur d'habitation important, par rapport à la taille actuelle du bourg, est projeté à Plaine.

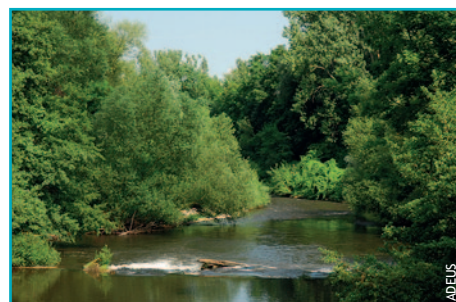


Développement des secteurs d'activités dans la basse vallée

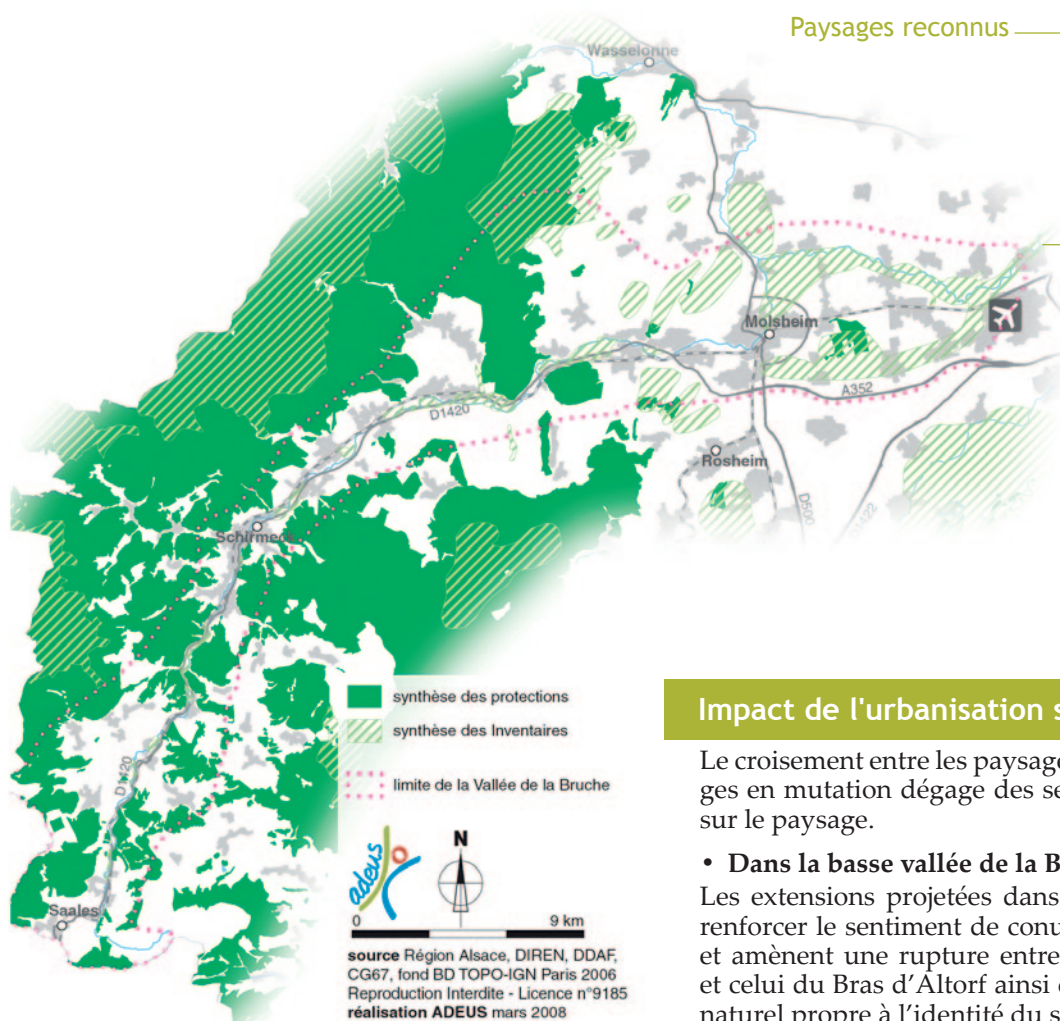
Les paysages reconnus

Dans ce secteur, les paysages reconnus comprennent :

- les zones humides autour de la Bruche et de ses bras (Bras d'Altorf) qui constituent un cordon plus ou moins mince et plus ou moins continu sur l'ensemble de la vallée. C'est dans le ried de la Bruche que se trouve le secteur de zones humides le plus important, englobant la partie centrale de la plaine aujourd'hui fortement urbanisée ;
- les boisements, en particulier dans la partie vosgienne qui forme l'écrin de la vallée ;
- les collines calcaires au niveau du Piémont viticole, qui soulignent l'articulation entre plaine et montagne.



La Bruche, un paysage naturel reconnu



Impact de l'urbanisation sur le paysage

Le croisement entre les paysages "reconnus" et les paysages en mutation dégage des secteurs à impact potentiel sur le paysage.

• Dans la basse vallée de la Bruche

Les extensions projetées dans ce secteur contribuent à renforcer le sentiment de conurbation qui se développe et amènent une rupture entre le paysage de la Bruche et celui du Bras d'Altorf ainsi qu'une perte du caractère naturel propre à l'identité du site.

Par ailleurs, les infrastructures programmées, telles que le Grand Contournement Ouest et la liaison Molsheim-GCO-aéroport, auront un impact, tant en termes d'insertion que d'image véhiculée. Le GCO, en traversant de part en part la Vallée de la Bruche et en particulier le paysage de la Bruche et de son canal, va rompre, d'un côté, la cohérence d'ensemble d'un site attractif et apprécié pour l'espace de respiration qu'il offre à proximité de l'agglomération strasbourgeoise ; d'un autre côté, il donnera à voir la Vallée de la Bruche.

• A l'articulation plaine/coteaux

L'urbanisation importante du site mène à une conurbation des villages, noyant l'embouchure de la vallée dans un étalement urbain. En plus de perturber la lisibilité du territoire, l'étalement urbain disqualifie le paysage très touristique des coteaux qui accueille notamment la route des vins.

• Les villages en moyenne vallée

L'extension de l'urbanisation dans ce secteur tend vers une conurbation des villages de Lutzelhouse/Mulbach-sur-Bruche/Herbsbach/Wisches/Russ/Schirmeck, entraînant une perte de leur identité, et mitant le paysage des flancs de montagne comme des abords de la rivière.

• Par rapport à la Bruche

En moyenne vallée, de nombreux secteurs d'activités sont programmés à proximité de la voie ferrée et, compte tenu du lien entre la rivière et la voie ferrée, c'est aussi tout le paysage des abords de la Bruche qui est en jeu dans l'organisation et le développement des secteurs d'activités, avec un risque de perte de lisibilité et de privatisation du cours d'eau, de dénaturation d'un milieu naturel de qualité et d'atteinte à la cohérence du paysage de la Bruche dans sa globalité.

• La commune de Plaine

L'extension importante d'habitat programmée au niveau du village de Plaine constitue de par sa situation sur les hauteurs et sa visibilité à partir de la route un impact non négligeable dans ce secteur où l'image d'un tourisme vert prédomine.

LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

La prise en compte des enjeux a pour objectif de préserver et de valoriser les spécificités du territoire, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques, afin de concevoir ses évolutions dans le cadre de ses caractéristiques identitaires.

La valorisation paysagère et environnementale de la Bruche

La Bruche constitue l'identité même de la vallée, et pourtant elle n'est guère valorisée : une identité géographique puisqu'elle est à l'origine de l'entité du paysage de la vallée, économique puisqu'elle a toujours été et est encore très liée au développement économique de la vallée (énergie hydraulique, transports de bois...), historique puisqu'elle a engendré un patrimoine industriel encore visible dans le paysage, et enfin écologique puisqu'elle regroupe de nombreuses zones humides remarquables et constitue un corridor intéressant pour la faune.

Les enjeux sur la Bruche passent par la conquête de son paysage avec :

- la préservation et la valorisation des zones humides en les intégrant partiellement à une ouverture au public, à la création d'un réseau de circulations douces associant les bords de la Bruche aux villages traversés ;
- la requalification du patrimoine industriel lié à l'eau (remise en valeur des bâtiments, des écluses, des turbines...) ;
- la mise en valeur de la Bruche aux abords de la route : matérialiser la traversée, soigner les points de vue, ouvrir des « fenêtres », valoriser son passage dans les bourgs ;
- la mise en relation avec les villages qui la jouxtent.



Développer des promenades aux abords de la Bruche



Valoriser la Bruche aux abords des routes

La requalification urbaine et paysagère de la basse vallée de la Bruche

La basse vallée de la Bruche, dans le prolongement direct de l'agglomération strasbourgeoise, s'est largement développée ces dernières décennies et l'absence d'organisation et de qualité de ce développement a entraîné un manque de cohérence suite auquel :

- le lien entre les villages nord et sud de la vallée n'est plus lisible ;
- les spécificités de la vallée ne sont plus perceptibles (urbanisation quasi continue le long des routes, enfermement des boisés à l'arrière du bâti...) ;
- zones d'activités, zones d'habitat et zones naturelles s'imbriquent sans relation les unes avec les autres, générant un effet d'urbanisation distendue ;
- l'activité agricole est morcelée et dépréciée ;
- les secteurs naturels autour de la Bruche et du Bras d'Altorf ne sont pas valorisés.

La requalification de la basse vallée de la Bruche passe par une démarche intercommunale fondée sur les principes suivants :

- le maintien des coupures vertes entre les villages ;
- la préservation et la mise en valeur paysagère des abords de la Bruche, du Bras d'Altorf, du Dachsteinbach ;
- la valorisation touristique des abords du canal de la Bruche ;
- l'intégration des projets de voiries (GCO, liaison Molsheim-GCO-aéroport) ;
- la valorisation des vues vers les terrasses et les coteaux ;
- la requalification des liens entre les villages des terrasses nord et sud.



Valoriser les abords du canal

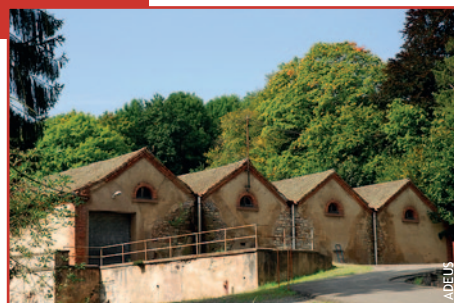
La valorisation du patrimoine industriel

La Vallée de la Bruche comporte un important patrimoine industriel, concentré sur sa partie médiane. Aujourd'hui, bon nombre de ses anciennes usines à textile sont délaissées. Situés à proximité des centres bourgs et presque toujours au contact de la Bruche, ces éléments méritent de faire l'objet d'une réflexion globale sur l'ensemble de ce patrimoine à reconquérir en lien avec la Bruche.

Un nombre important d'éléments est lié à ce patrimoine industriel : cheminées d'usine, bâtiments d'activités, maisons de maîtres, écluses, chaufferie...

Les enjeux consistent à :

- identifier ces éléments de patrimoine ;
- encourager leur préservation et leur réappropriation pour des besoins actuels.



Identifier et valoriser le patrimoine industriel

La valorisation des activités au sein de la vallée

Les activités présentes dans la vallée, en particulier dans la moyenne vallée, sont encore très liées aux ressources premières du territoire : scieries, carrières... Les entreprises présentes jouent un rôle important en termes de vitalité économique dans la vallée.

L'enjeu est de :

- maintenir et valoriser la présence des activités au sein des villages ;
- gérer l'image des activités et veiller à leur intégration ;
- organiser le développement des activités en lien avec la voie ferrée ;
- encourager l'utilisation de matériaux locaux.



Veiller à l'intégration des activités dans les villages

La maîtrise paysagère de l'urbanisation

La Vallée de la Bruche offre un paysage de montagne boisée de qualité, auquel s'associent des vallées transversales, une rivière et des milieux humides, créant un cadre naturel de valeur.

Ce paysage est cependant l'objet d'une urbanisation croissante qui, contrainte par la géographie, s'étale linéairement, entraînant des risques de conurbation, d'étalement sur les reliefs, accaparant les débouchés de vallées transversales, bref, mitant la vallée. L'urbanisation aurait pourtant avantage à s'appuyer sur les éléments de paysage en place tels que vallées, cours d'eau, relief pour préserver et développer un cadre de vie de qualité.

La maîtrise paysagère de l'urbanisation est un enjeu important car l'attractivité de la Vallée de la Bruche n'est pas seulement liée à ses grands espaces naturels, mais aussi à sa qualité de cadre de vie au quotidien.

Il s'agit de :

- mettre en place des processus afin que les documents d'urbanisme identifient l'organisation paysagère à définir et précisent les conditions et principes de leur prise en compte, que les opérations de construction fassent l'objet de conseil et de contrôle de qualité par les responsables en matière d'urbanisme ;
- maîtriser l'urbanisation afin de préserver les ouvertures de la faille vosgienne ;
- intégrer les secteurs d'activités à la composition des bourgs ;
- limiter l'urbanisation à une cote d'altitude à définir, pour garantir l'inscription des bourgs dans le site ;
- instaurer des espaces de respiration (coupures vertes) à l'échelle intercommunale ;
- gérer l'articulation avec les vallons des affluents.



Maîtriser l'urbanisation sur les coteaux

LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

La gestion des espaces boisés et de nature

La Vallée de la Bruche se situe dans un cadre de grands espaces de nature dont la valeur est écologique, mais aussi sociale pour les habitants, et économique par le tourisme vert. Ces espaces se situent dans la moyenne et surtout la haute vallée.

Un travail important de reconquête des prairies a été entamé dans la Haute Bruche qu'il convient d'encourager et de poursuivre.

Les enjeux majeurs consistent à :

- encourager la gestion des espaces ouverts les plus sensibles : aux abords des villages, des éléments de patrimoine, de la route, des chemins de randonnée, des fonds de vallons... ;
- valoriser le paysage vu de la route, parcours principal donnant à voir le territoire (identifier et développer les points de vues...) ;
- identifier et préserver le patrimoine construit : fermes, maisons forestières, usines, chapelles, calvaires, lavoirs... ;
- développer et améliorer des sites d'accueil du public (accès, stationnement, équipements).



Encourager la gestion des espaces ouverts

La requalification de l'articulation vallée/coteaux

A l'échelle de l'entité de la Vallée de la Bruche, les coteaux viticoles font partie d'une entité de paysage plus vaste qui est celle du Piémont des Vosges. Les coteaux forment une transition entre la basse vallée, qui se situe en plaine, et le reste de la Vallée de la Bruche, au sein des Vosges.

Ce territoire à l'articulation entre vallée et coteaux est stratégique parce qu'il marque d'une part la porte d'entrée entre basse vallée et haute vallée et affirme d'autre part le passage d'une entité à l'autre.

Les enjeux sur ce secteur portent sur :

- la préservation et la valorisation de la diversité agricole des coteaux, la réhabilitation de la route du vin ;
- la maîtrise de l'urbanisation galopante, qui forme un verrou à l'embouchure de la vallée ;
- la requalification de la porte d'entrée de la Vallée de la Bruche dans le paysage des Vosges.



Maîtriser l'urbanisation galopante

TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

Les enjeux de paysage



Les enjeux sont classés en trois catégories définies selon les termes de la convention européenne de paysage d'octobre 2000. Les trois catégories d'enjeux sont cartographiées et classées par couleur :

- enjeux de protection en vert,
- enjeux de gestion en orange,
- enjeux d'aménagement en rouge.



Préserver la structure des alignements d'arbres et les vues vers les collines

Enjeux de protection

Basse vallée de la Bruche

Les berges du Bras d'Altorf, du Dachsteinbach et de la Bruche :

- protéger globalement les corridors de part et d'autre des cours d'eau en y associant prairies, boisés et végétations ripisylves connexes et s'appuyant également sur le patrimoine naturel protégé (forêt) et inventorié (ZNIEFF, zones humides remarquables) et sur la trame verte régionale.

Bras d'Altorf à Duttlenheim :

- préserver et développer l'espace public aux abords du Bras d'Altorf.

Traversée de l'A352 :

- préserver et affirmer le passage de la basse vallée de la Bruche vers la plaine d'Erstein.

D392 :

- maintenir, sur la séquence de Dorlisheim à Duppigheim, les coupures vertes (fenêtre sur les espaces boisés, prairies) et les alignements d'arbres, renforçant l'identité des villages et rythmant le parcours.

D127 entre Avolsheim et Dachstein :

- étudier la préservation des alignements d'arbres anciens et majestueux, éviter toutes constructions à ses abords afin de préserver le caractère rural de ce secteur et les vues sur les collines du Piémont.

D111 entre Kolbsheim et la D392 :

- préserver la structure des alignements d'arbres existants.

Tour de Kolbsheim :

- préserver et valoriser les vues sur la tour et le château de Kolbsheim.

Eglise Dompeter :

- préserver et valoriser les vues sur le clocher de l'église.

Statue du Sacré cœur :

- préserver et valoriser les vues sur la statue.

Chapelle St-Armuth :

- préserver et valoriser les vues sur le clocher.

TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

Moyenne vallée de la Bruche

Les massifs de Weissenberg, Felsburg, Hoube, Netzenbach :

- préserver de toute urbanisation les massifs afin de maintenir une respiration et une coupure verte entre les villages de Mutzig, Dinsheim-sur-Bruche, Urmatt, Lutzelhouse et Wisches.

La Bruche :

- préserver des espaces non bâtis aux abords de la Bruche, des espaces de prairies ouverts afin de mettre en scène le paysage de la Bruche au sein d'un paysage de montagne boisé.

Chapelle St-Jacques, Mutzig :

- préserver et gérer l'environnement de la chapelle et la mettre en relation avec les abords de la Bruche.

D392 entre Mutzig et Dorlisheim :

- préserver la structure des alignements d'arbres contribuant à maintenir l'effet de coupure verte qui a tendance à se restreindre.

D392/D218 :

- préserver de toute urbanisation et maintenir les prairies le long de la D218 menant au bourg de Niederhaslach afin de marquer la présence d'un vallon affluent de la Bruche.

Chapelles sur la D392 :

- préserver l'ensemble des petites chapelles qui ponctuent le parcours d'Urmatt à Wisches.

Gresswiller :

- préserver et gérer les abords du massif du Wurmberg.

Haute vallée de la Bruche

N1420 :

- préserver, aux abords de la route, des espaces ouverts ouvrant les paysages et contrastant avec les espaces boisés des montagnes.



Préserver les prairies entre route et cours d'eau

Massif de la Hoube :

- préserver le massif de la Hoube, qui marque un espace de respiration entre Urmatt et Lutzelhouse.

Massif de Netzenbach :

- préserver le massif de Netzenbach de toute urbanisation afin de marquer un espace de respiration et une coupure verte entre Lutzelhouse et Wisches.

Still :

- maintenir des vues ouvertes vers la vallée de Still à partir de la D392 et limiter toute urbanisation au nord de la voie ;
- gérer l'urbanisation débutante au niveau du carrefour dans l'extension de Dinsheim-sur-Bruche ;
- préserver les prairies à l'entrée du village, valorisant la présence du cours d'eau et l'entrée dans une vallée affluente de la Bruche.

Enjeux de gestion

Basse vallée de la Bruche

Les bords du Bras d'Altorf, du Dachsteinbach, de la Bruche :

- gérer globalement les espaces d'accompagnement des cours d'eau à travers la création d'un vaste espace ouvert au public, la création de circulations douces, l'aménagement et la requalification des franges de ces espaces naturels au contact de l'espace bâti.

La forêt de la Hardt ou Birckenwald :

- gérer les abords de la forêt afin de créer des liaisons entre les villages périphériques et la forêt, d'organiser l'urbanisation future au regard de la forêt, de maintenir des espaces de prairies en lisières de la forêt.

Extension des villages :

- gérer les extensions récentes en les intégrant dans le paysage, en créant les relations du nouveau bâti au bourg ancien et aux espaces agricoles.

Moyenne vallée de la Bruche

La Bruche :

- valoriser les abords de la Bruche qui constitue un élément d'identité fort, en créant des liens avec les villages proches, avec les équipements (maison de retraite, gare, terrains de sports, lieux de culte, etc...) ou activités existantes à proximité, en y intégrant le patrimoine industriel, en développant des lieux de promenades, en développant des mises en scène valorisant le rapport entre les différents éléments.

L'espace bâti des villages construits sur les pentes :

- maîtriser l'urbanisation des extensions en tenant compte de leur intégration dans le paysage et de leur cohérence avec le bâti existant.

Le débouché des affluents et leurs vallées sur la Bruche :

- gérer et valoriser l'accroche des vallées affluentes à celle de la Bruche.

Heiligenberg :

- maîtriser le développement de la silhouette urbaine du village, particulièrement visible compte tenu de sa situation dominante.



Maîtriser le développement de la silhouette urbaine, Heiligenberg



Gérer les extensions récentes

Ried de la Bruche :

- s'appuyer sur les ZNIEFF, les projets d'arrêtés de biotopes, les zones humides remarquables comme support potentiel de cadre de vie de qualité à l'urbanisation (organiser l'urbanisation en rapport avec ces secteurs et non en les niant ou en les écartant).

Terrasses du Kochersberg et du Gloeckelsberg :

- gérer les points de vues vers le relief des terrasses.

Still :

- valoriser la présence du Stillbach dans le bourg, entre les habitations, en tant qu'espace de nature privilégié pour le public.

D392 :

- valoriser les points de vue vers la Bruche et sa vallée, en dégagant quelques fenêtres lors des passages plus boisés, au niveau d'Heiligenberg, aux abords d'Urmatt et de Lutzelhouse.

Mullerhof :

- valoriser cet ensemble (château, fabrique, écluse) tout à fait remarquable, cohérent et isolé entre la voie de chemin de fer et la Bruche.

Lutzelhouse :

- valoriser la présence d'anciennes fabriques et les intégrer à une réflexion de valorisation des abords de la Bruche ;
- gérer l'urbanisation entre la D392 et la Bruche afin d'éviter le mitage en cours de la vallée en contrebas et de dénaturer un site (patrimoine industriel, rivières et bras d'eau) potentiellement marquant de l'identité de la vallée.

Hersbach/Russ :

- valoriser les abords de la gare ainsi que ses accès, en tenant compte des abords de la Bruche pour conforter l'identité du site.



Valoriser le patrimoine industriel en lien avec la Bruche

TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

Haute vallée de la Bruche

Le village de Plaine :

- gérer et intégrer le développement important programmé de la commune au sein de la montagne, afin de préserver le caractère naturel et forestier du site.

La Bruche :

- valoriser la présence du cours d'eau, que ce soit lors de ses traversées ou à ses abords, afin d'affirmer son identité dans la vallée.

Enjeux d'aménagement

Basse vallée de la Bruche

D 727, aux abords de Dachstein :

- réhabiliter les abords de la voie, dénaturée par la présence d'une entreprise incongrue dans ce site où nature, calme et tourisme de proximité dominent.

D127 entre Dachstein et Altorf :

- réhabiliter la liaison entre les deux villages en recréant un alignement d'arbres homogène, en préservant des fenêtres sur les espaces naturels, en organisant la gare comme un noyau central.

D147 entre Ernolsheim-Bruche et Duttlenheim :

- réhabiliter la liaison entre les deux villages en recréant un alignement d'arbres homogène, en préservant des fenêtres sur les espaces naturels, en organisant la nouvelle zone industrielle en relation avec la gare.

D111 entre Kolbsheim et la D392 :

- réhabiliter le front bâti de la zone d'activités, visible depuis la D111 à partir du Bras d'Altorf vers le nord.

Contournement de Molsheim :

- réhabiliter le front bâti de la zone industrielle au contact du contournement.

GCO et liaison Molsheim/GCO/aéroport :

- intégrer les nouveaux projets de voiries en préservant et en respectant les caractéristiques naturelles de la Vallée de la Bruche.



Organiser la gare comme un noyau central

Gares :

- organiser l'urbanisation future en relation avec les gares et affirmer leur rôle d'espace public central.

Zones d'activités :

- réhabiliter les abords des zones d'activités en relation avec l'espace agricole, leur accroche sur les voies principales, avec les gares, avec les espaces de nature les jouxtant.

L'articulation coteaux/vallée :

- requalifier le paysage de l'embouchure de la vallée, notamment au carrefour A352/D1420 aux abords de Molsheim qui marque la porte d'entrée et l'articulation entre plaine et coteaux, entre basse vallée et moyenne vallée.

Moyenne vallée de la Bruche

Le patrimoine industriel de la vallée :

- valoriser et requalifier les bâtiments et les aménager, en lien avec la Bruche.

D392 entre Mutzig et Dorlisheim :

- réhabiliter les abords de la D392 mités par la zone artisanale qui réduit la coupure verte entre Mutzig et Dorlisheim et dégrade la qualité du site.

Abords de Dorlisheim :

- réhabiliter la vue du paysage mité par l'urbanisation périphérique de Dorlisheim, à partir de la D1420.

Mutzig :

- valoriser l'ensemble château/ancienne fabrique/Bruche, qui constitue un site privilégié pour le développement d'espaces ouverts au public, en relation avec la Bruche.

Wisches :

- réhabiliter la vue vers le lotissement la Chamatte, formant une verrue visuelle à partir de la D392 ;
- valoriser l'intégration de la zone industrielle par un réaménagement de la route le long du chemin de fer afin d'en faire une voie centrale du village et un élément de liaison entre les entreprises au sud et la zone d'habitat au nord, par un réaménagement des façades et des abords des entreprises orientées vers le village ; intégrer la voie de chemin de fer comme un élément structurant et non comme un élément de rupture ; aménager les abords des entreprises en valorisant leur situation aux abords de la Bruche (utilisation de matériaux naturels, plantations adaptées des stationnements, choix des équipements tels qu'éclairage et clôtures adaptés au milieu, etc.).

Urmatt :

- réhabiliter l'ensemble d'activités dégradé à l'entrée est du bourg, le long de la D392 ;
- réhabiliter l'ensemble des équipements publics à caractère sportif au sud du bourg, afin qu'ils soient mieux desservis à partir du centre pour les piétons et les cyclistes, les intégrer dans une dynamique de valorisation des abords de la Bruche et soigner les abords des équipements (matériaux, accès, organisation du stationnement, etc.), afin de leur conférer une identité en rapport avec la Bruche.

Haute vallée de la Bruche

Villages de la Haute Bruche :

- valoriser l'espace public ;
- gérer les extensions d'urbanisation et les espaces bâtis/non bâtis ;

Still :

- réhabiliter l'entrée du bourg dévalorisé par la présence d'une entreprise désaffectée.

Gare d'Urmatt :

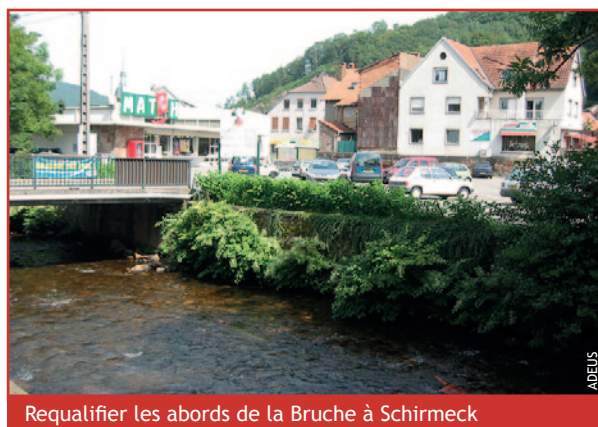
- aménager le lien entre la gare et le centre du village, afin d'intégrer pleinement la gare comme un équipement attractif et faciliter son accès à pied et en vélo.

Lutzelhouse :

- réhabiliter les vues vers la vallée à partir de la D392, mitée par des entreprises peu intégrées au paysage.

Schirmeck :

- requalifier les abords de la Bruche au sein du bourg, notamment au pied du château et à l'entrée nord par la D392 ; réhabiliter l'entrée nord de Schirmeck fortement mitée par l'urbanisation.



Requalifier les abords de la Bruche à Schirmeck

D1420 :

- requalifier les abords de routes, mités par l'implantation de bâtis isolés, non intégrés au caractère du site ; soigner les points d'accroche avec les villages desservis, mettre en scène les éléments d'identité forts de la vallée (Bruche, patrimoine industriel, relief, point de vue).

- réhabiliter les abords de quelques entreprises mitant, aux abords de la D1420, le paysage et sa cohérence d'ensemble.

VALLEE DE LA BRUCHE

Référentiel paysager du Bas-Rhin

Photos : Jean Isenmann, Sylvie Blaison/ADEUS



Services CG67 : Pôles Développement et Aménagement du territoire
Equipe projet ADEUS : S. Blaison, F. Chailloux, N. Daval, J. Isenmann, M. Roussette

Décembre 2011 © ADEUS
L'agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise
9 rue Brûlée . CS 80047 67002 Strasbourg Cedex
<http://www.adeus.org>